



NOTE DU BCC SUR LE COMMERCE

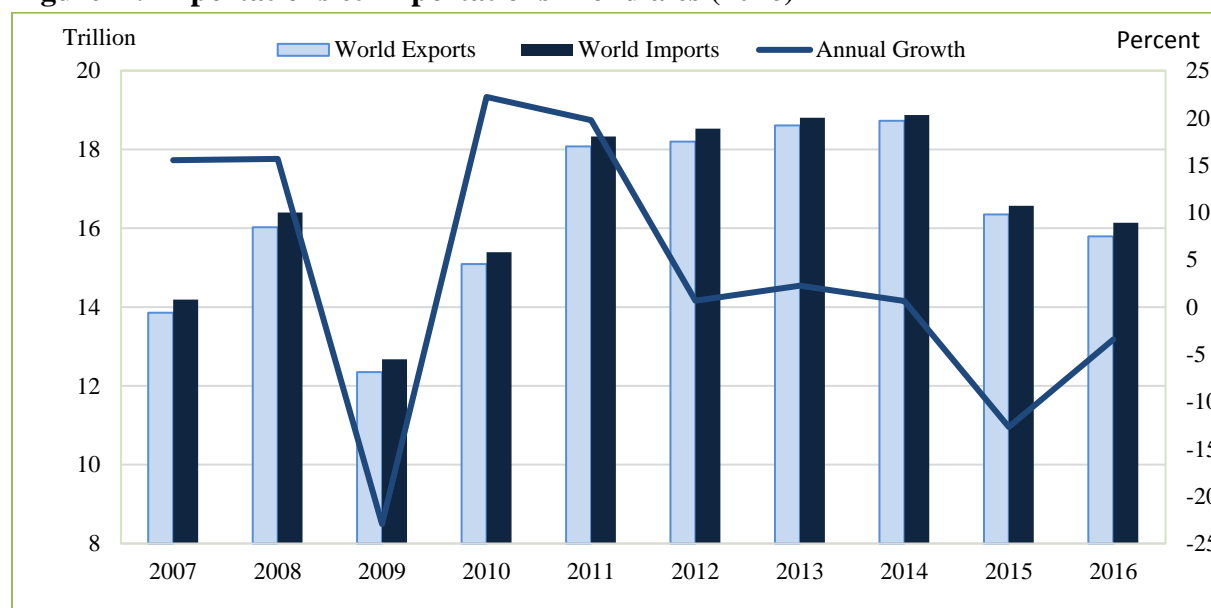
NOTE SUR LA COOPERATION COMMERCIALE

1. Introduction

Le commerce international est un catalyseur important pour le développement économique et social. Les preuves indiquent que l'amélioration du commerce international dans les pays contribue à une hausse des niveaux de vie, d'investissements et d'emplois. Plusieurs pays perçoivent le commerce international comme un instrument important pour renforcer leur intégration avec les autres pays et ont pris d'importantes mesures afin d'accroître leur commerce et améliorer leur environnement commercial à travers des initiatives multilatérales, régionales ou bilatérales.

Le commerce mondial a enregistré une hausse significative entre les années 2003 et 2008 pour décliner fortement en 2009. Malgré le redressement du commerce mondial en 2010 et son accroissement qui a continué en 2012 et 2013, le commerce mondial n'a pas pu rattraper les taux de croissances d'avant la crise. Selon l'OMC la faible croissance du commerce mondial en 2016 a été suivie d'une faible croissance du taux réel de PIB de 2.3%, alors qu'en 2015 le taux réel du PIB était de 2.7%.

Figure 1 : Exportations et Importations Mondiales (2016)



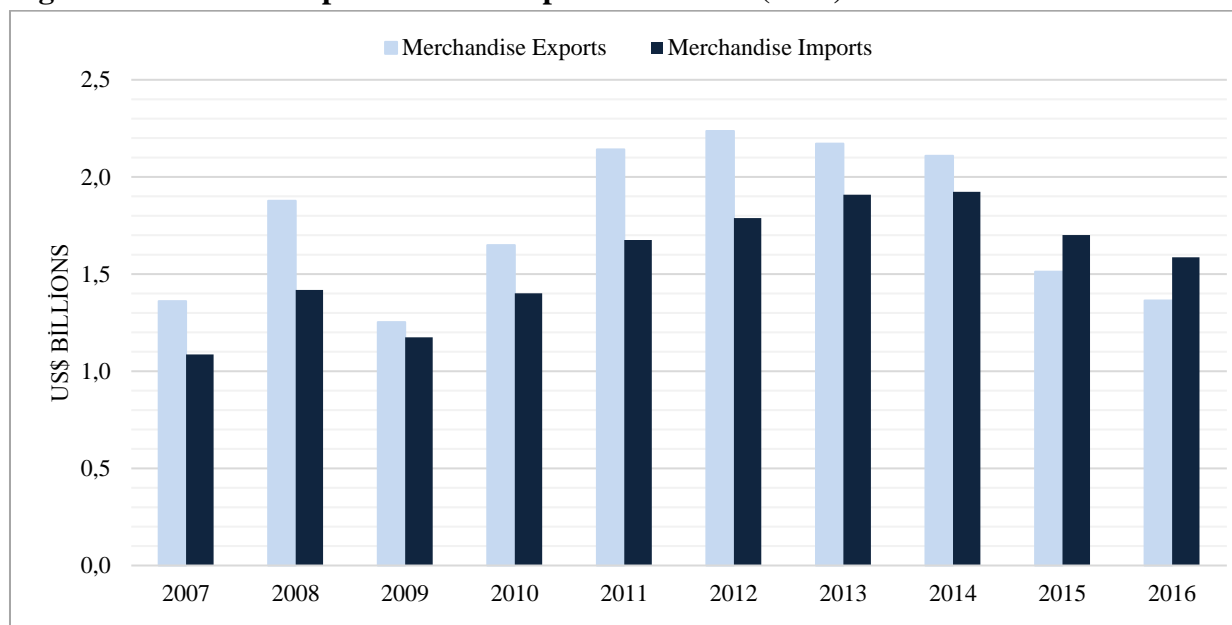
Source : FMI, Direction des Statistiques du Commerce

Depuis 2012, les prix des marchandises ont démontré une tendance à la baisse. En 2015, les prix des produits énergétiques et ceux des produits non énergétiques ont diminué fortement de 39.3% et les prix des produits hors combustibles ont diminué de 19.1% entre décembre 2014 et 2015. Malgré une forte baisse dans la valeur du commerce mondial, le volume du commerce mondial (qui représentait les variations des prix et des taux de change) a continué à augmenter de 1.3% en 2016. Une forte baisse dans la valeur du dollar dans le commerce mondial a été principalement une conséquence de la dévalorisation des monnaies locales. La

baisse dans la valeur en dollars des marchandises et du pétrole a également contribué à ce déclin.

Le Commerce des Pays Membres de l'OCI

Figure 2 : Total des Exportations et Importations OCI (2016)



Source : FMI, Direction des Statistiques du Commerce

Les exportations totales de l'OCI ont connu un fort recul de 12,5 % pour atteindre 1,4 milliards de dollars américains en 2016, alors que ce niveau était de 1,6 milliards de dollars américains en 2015. Le faible niveau du taux de croissance dans la région, la diminution des prix de pétrole et la dévalorisation des monnaies locales étaient parmi les principales raisons qui ont causé la baisse des exportations dans la région de l'OCI.

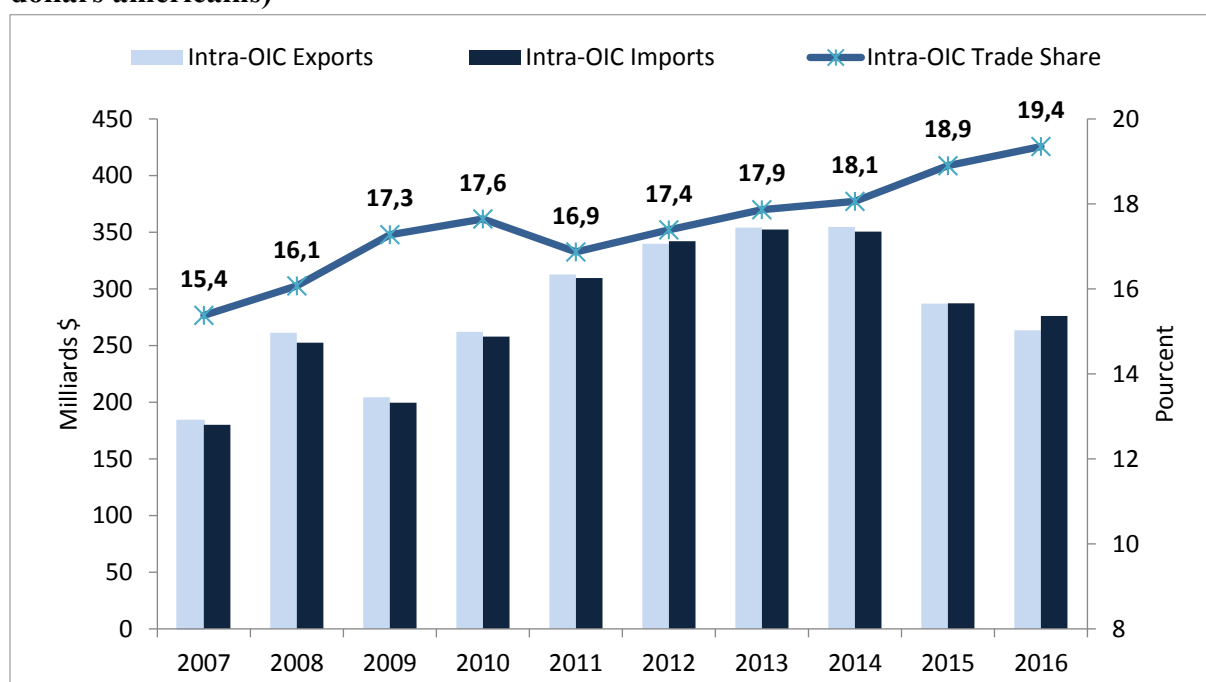
De plus, les importations totales de l'OCI qui ont continué d'augmenter durant la période 2012-2014, ont diminué de 11% en 2016 pour atteindre 1,6 milliards de dollars américains. Ainsi, le commerce total de l'OCI a connu un fort recul de 11,7% pour atteindre 3 milliards de dollars américains en 2016, alors que ce niveau était de 3,4 milliards de dollars américains en 2014.

Développements du Commerce Intra-OCI

Malgré son fort potentiel, le commerce intra-OCI est loin du niveau espéré en raison de plusieurs problèmes structurels. Les politiques commerciales protectionnistes, les droits de douane élevés, les barrières commerciales non-tarifaires, la faiblesse de la logistique et des infrastructures commerciales, les mécanismes de financement et d'assurance commerciale peu répandus sont les problèmes majeurs de la région. De plus, plusieurs pays membres ne disposent pas de ressources financières suffisantes ou des systèmes bancaires et des systèmes de paiement bien fondés. La Figure 3 illustre que malgré ces défis, la part du commerce intra-OCI a augmenté à 19,4% en 2016 alors qu'elle était de 18,9 en 2015.

En 2016, les exportations intra-OCI ont représenté 19.7% du total des exportations de l'OCI, tandis que les importations intra-OCI ont atteint 19% du total des importations de l'OCI. La Figure 3 indique les tendances du commerce intra-OCI depuis 2007.

Figure 3 : Développements du Commerce Intra-OCI entre 2007-2016 (Milliards de dollars américains)



Source : Perspectives Économiques de l'OCI 2017, SESRIC

2. Tendances Mondiales dans la Facilitation des Échanges :

Des développements importants ont eu lieu depuis 2013 en matière du renforcement du commerce mondial. Les négociations commerciales ont franchi une étape importante en 2013 avec l'accord du «Paquet Bali», qui constitue une sélection de questions des négociations du Cycle de Doha, qui étaient plus étendues. Le Paquet a été approuvé par les ministres à la fin de la Neuvième Conférence Ministérielle de l'OMC, tenue à Bali en décembre 2013. Le Paquet comprend 10 décisions/déclarations ministérielles sur la facilitation du commerce, l'agriculture et le développement. L'Accord sur la Facilitation du Commerce est l'un des éléments les plus importants de ce Paquet.

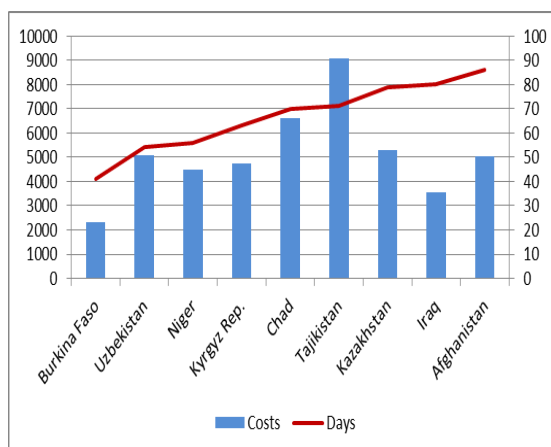
L'Accord sur la Facilitation du Commerce (AFC) définit principalement des mesures visant à éliminer les barrières contre le commerce international par le biais de la rationalisation et de la simplification des procédures douanières. D'après l'OMC, l'Accord pourrait contribuer aux exportations mondiales de marchandises jusqu'à 1 billion de dollars américains par an. L'AFC est entré en vigueur avec l'achèvement de la ratification par 121 Membres de l'OMC à compter de septembre 2017.

3. Facilitation du Commerce dans les Pays Membres de l'OCI

Compte tenu de l'importance de réduire les coûts des échanges commerciaux, la facilitation du commerce est très importante pour les pays membres. Certains des principaux problèmes confrontés par les Pays Membres dans le domaine du commerce pourraient être identifiés comme suit: les services logistiques limités, le manque d'infrastructures adéquates, les cadres juridiques inefficaces, les opérations douanières bureaucratiques et le manque de mécanismes de coordination performants entre les agences gouvernementales concernées et le secteur privé. Une fois ces défis surmontés avec succès, ils pourraient également présenter des opportunités prometteuses pour augmenter les volumes commerciaux des Pays Membres.

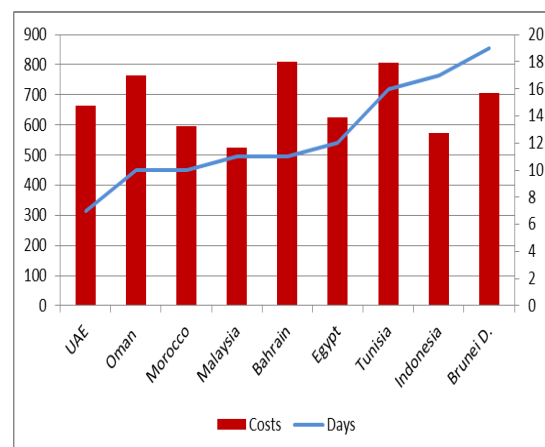
La performance des Pays Membres de l'OCI varie en terme des opérations commerciales. De nombreux indices ou rapports ont été développés par des institutions internationales afin d'identifier les obstacles liés au commerce international dans les pays. Le rapport de la Banque Mondiale «Doing Business» fait partie de ces rapports; il calcule le temps moyen et les coûts d'entreprendre des opérations commerciales dans les pays. En termes de commerce transfrontalier, Doing Business mesure l'argent et le temps consommés pendant le transport et la manutention à l'intérieur du pays, la manutention portuaire et la manutention terminale ainsi que le dédouanement et le contrôle technique des importations dans plus de 150 pays. Les figures suivantes montrent le nombre moyen de jours et le coût moyen des Pays Membres occupant les rangs les plus élevés et les plus bas

Figure 4 : Nombre de Jours et Coût des Exportations dans les États Membres Occupant les Rangs les Plus Bas



Source : La Banque Mondiale

Figure 5 : Nombre de Jours et Coût des Exportations dans les États Membres Occupant les Rangs les Plus Élevés



Néanmoins, l'Accord sur la Facilitation du Commerce pourrait être un levier important pour les Pays Membres afin d'améliorer les figures présentes. Jusqu'en septembre 2017, 27 Pays Membres de l'OCI ont ratifié l'Accord.

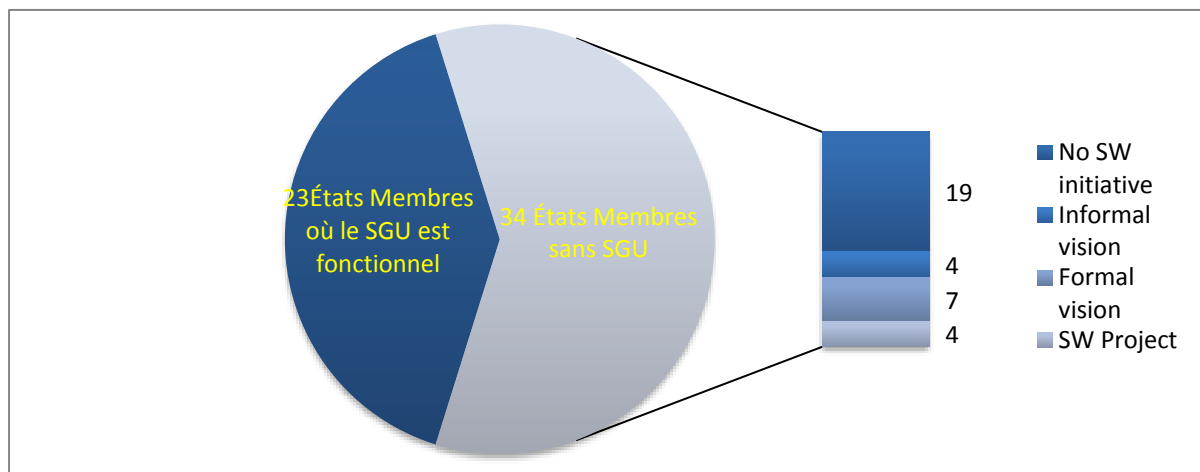
4. Facilitation du Commerce et Systèmes de Guichet Unique dans les Pays Membres de l'OCI

En raison de l'importance de cette question pour les Pays Membres, le Groupe de Travail du COMCEC sur le Commerce a élaboré les différents aspects de la Facilitation du Commerce lors de ses réunions récentes. A cet égard, l'année dernière, les 7^{ème} et 8^{ème} Réunions du Groupe de Travail du COMCEC sur le Commerce se sont concentrées sur les différents aspects de la facilitation du commerce comme renforcer la conformité aux normes internationales et améliorer la coopération des agences frontalières.

De plus, la 9^{ème} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Commerce (GTC) s'est tenue le 9 mars 2017 avec pour thème «Les Systèmes de Guichet Unique dans les États Membres de l'OCI». Durant cette réunion, le GTC a élaboré l'état actuel des Pays Membres en ce qui concerne la mise en œuvre du Système de Guichet Unique, qui est un instrument important pour faciliter le commerce international dans les pays membres.

Le rapport d'étude, qui a été préparé spécifiquement pour cette réunion, a souligné que les Pays Membres ont montré beaucoup d'intérêt aux Systèmes de Guichet Unique dans les années récentes. Par conséquent, 23 Pays membres disposent des Systèmes de Guichet Unique, tandis qu'au début de 2010, seulement 7 pays membres avaient un tel système. De plus, 4 Pays Membres sont en cours d'établir le Système de Guichet Unique et 11 Pays Membres ont l'intention d'établir les Systèmes de Guichet Unique (voir Figure 6).

Figure 6 : Statut de la Mise en Œuvre du Système de Guichet Unique dans les États



Membres de l'OCI

Source : «Systèmes de Guichet Unique dans les Pays Membres de l'OCI», Bureau de Coordination du COMCEC

Les défis majeurs que relèvent les Pays Membres de l'OCI dans le lancement ou la mise en œuvre des Systèmes de Guichet Unique sont indiqués ci-dessous :

- Faible qualité des travaux préparatoires durant la phase initiale de la mise en œuvre
- Non-exécution des changements nécessaires dans le cadre légal et réglementaire aussi bien qu'au niveau du processus commercial

- Inflexibilité et manque d'interopérabilité dans l'architecture IT
- Manque de systèmes de sauvegarde et manque de continuité commerciale
- Manque de rapport coût-efficacité au niveau opérationnel des Guichets Uniques
- Performance limitée en raison de la faible infrastructure informatique
- Manque d'approche systématique pour le processus commercial et la cartographie des données

La 9^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur le Commerce a élaboré les recommandations de politiques indiquées ci-dessous :

- Renforcer les efforts de Guichet Unique dans les États Membres de l'OCI en développant des stratégies de Guichet Unique qui reflètent les exigences nationales et régionales et engagent les parties prenantes d'une manière active dans le processus
- Améliorer l'efficacité des projets de Guichet Unique par l'identification et la mise en œuvre des changements nécessaires dans les lois et le cadre réglementaire et dans les pratiques opérationnelles,
- Accorder la priorité à la flexibilité, la scalabilité, la sécurité et l'interopérabilité dans l'architecture IT des Systèmes de Guichet Unique,
- Promouvoir l'interconnectivité transfrontalière et l'interopérabilité des Systèmes de Guichet Unique nationaux dans la Région de l'OCI pour établir les Systèmes de Guichet Unique Régionaux

5. Zones Économiques Spéciales dans la Région de l'OCI

Les Zones Économiques Spéciales sont des instruments importants pour améliorer la croissance économique nationale et régionale, et accroître le revenu national. Ils permettent aux pays d'attirer les investissements étrangers directs, de faciliter la diversification économique, de créer des emplois et approfondir et étendre les chaînes des valeur de l'industrie. Considérant son importance, le GT sur le Commerce du COMCEC s'est concentré sur le thème «Les Zones Économiques Spéciales dans les États Membres de l'OCI» dans sa 10^{ème} Réunion qui s'est tenue le 2 novembre 2017. Au cours de la Réunion, les participants ont délibéré sur les pratiques au niveau mondiale et les tendances concernant les zones économiques spéciales et l'état actuel des Pays Membres de l'OCI à propos de la mise en œuvre des zones économiques spéciales.

Selon le rapport de recherche préparé pour cette réunion, par le biais des ZES, les gouvernements peuvent renforcer le développement du capital humain, générer des flux de revenus pour le gouvernement, réduire les dépenses du gouvernement sur les allocations chômage et fournir sur les marchés des biens et services produits localement. Les ZES peuvent également contribuer à accueillir les taux d'exportation des pays en raison de leur capacité à produire des biens et services qui sont vendus sur les marchés étrangers.

Le rapport dévoile l'existence d'une expansion rapide des ZES sur le plan mondial depuis les années 80. Il existe environ 242 ZES qui opèrent à l'intérieur de 33 Pays Membres de l'OCI. Environ 36% des ZES de la Région de l'OCI sont des Zones de Libre-Échange, alors qu'environ 25% sont des Zones de Traitement d'Exportations (ZTE). Ils sont suivis par les ZTE Hybrides et d'autres types de ZES avec 15% et 14%, respectivement.

Aux fins de ce rapport, 2 visites sur le terrain ont été entreprises pour faire une analyse approfondie. Selon les visites sur le terrain, Penang Zone en Malaisie a attiré près de 16 milliards de dollars depuis 1999 et selon les estimations, plus de 250 mille emplois directs et indirects ont été créés à Penang. Par ailleurs, la valeur des exportations de la zone était d'environ 29 milliards de dollars en 2016, soit 14.5% des exportations nationales totales.

De plus, la Zone MED Tanger au Maroc a attiré 4.2 milliards de dollars depuis 2003, environ 8% des flux nationaux des investissements directs étrangers (IDE). Il a également créé plus de 65 mille emplois directs et plus de 30 mille emplois indirects. La valeur d'export de la zone était de 6.5 milliards de dollars en 2016, environ 25% du total des exportations du Maroc.

Selon le rapport, en ce qui concerne le développement des ZES, les Pays Membres font face aux défis suivants :

- Mauvaise gouvernance et environnement règlementaire - y compris la facilité à faire des affaires,
- Mauvais environnement d'affaires,
- Gestion de zone inefficace,
- Facilités d'infrastructure non fiables,
- Mauvaise qualité de l'infrastructure de transport¹.

Afin d'aborder ces défis, le Groupe de Travail a élaboré les recommandations de politique indiquées ci-dessous :

- Concevoir et programmer des Zones Économiques Spéciales conformes aux stratégies économiques nationales pour garantir leur complémentarité avec les objectifs de croissance économique nationale et les priorités du secteur industriel,
- Améliorer la performance économique des programmes de ZES grâce au développement de cadres de travail d'incitation unique - fiscal et non-fiscal - qui attirent l'investissement et favorisent des environnements d'affaires efficaces et efficaces,
- Améliorer les avantages compétitifs des programmes des ZES par le biais de sites efficaces et des secteurs ciblés fondés sur une compréhension solide des priorités de l'économie nationale et des avantages compétitifs,
- Concevoir un cadre légal et règlementaire efficace pour créer un environnement économique 'spécial' opérationnel qui prend en considération et complète l'environnement légal et règlementaire existant,

¹ Bureau de Coordination du COMCEC, Zones Économiques Spéciales dans les États Membres de l'OCI : L'apprentissage à partir des Expériences, 2017.

- Affecter/Etablir une autorité unique des ZES pour réglementer tous les ZES à l'intérieur du pays et soutenir les programmes des ZES par l'implication active des parties prenantes importantes et le développement des groupes de travail des ZES.

6. Le Projet de Référence du COMCEC sur le Commerce : SPC-OCI

Depuis l'établissement du COMCEC, le commerce a été l'un des domaines les plus importants de coopération. En vue de développer le commerce entre les Pays Membres de l'OCI, le COMCEC a lancé plusieurs programmes et projets afin d'atteindre cet objectif. Le Système de Préférences Commerciales entre les États Membres de l'OCI (SPC-OCI) est l'un des projets les plus importants du COMCEC pour le développement du commerce intra-OCI.

Afin de rendre opérationnel le SPC-OCI, 10 États Membres devront satisfaire deux conditions en même temps, à savoir la ratification des trois Accords du SPC-OCI et la soumission des listes de concession au Secrétariat du CNC. Dès décembre 2014, le nombre nécessaire de pays membres ayant satisfait les exigences du Système a été atteint. La liste indiquant les Pays Membres ayant signé/ratifié le SPC-OCI figure à l'Annexe 1.

Cependant, il existe certaines étapes pratiques qui devraient être franchies par les États Membres participants pour l'entrée en vigueur du Système. Dans ce contexte, l'étape la plus importante est la mise à jour des listes de concession. A compter du mois de novembre 2017, la Turquie, la Malaisie, le Maroc, le Pakistan, la Jordanie, le Bangladesh, et l'Iran ont communiqué leurs listes de concession mises à jour. A cet égard, pour la mise en œuvre opérationnelle du Système, trois Pays Membres participants doivent soumettre leurs listes de concession mises à jour.

Par ailleurs, certaines mesures devraient être prises par les Pays Membres pour une bonne exécution du Système, comme imprimer les Documents de Certificats d'Origine du SPC-OCI, transmettre les spécimens des empreintes des cachets au Secrétariat du Comité des Négociations Commerciales et compléter les mesures législatives et administratives internes nécessaires. Après l'accomplissement de ces mesures, le Système deviendrait complètement opérationnelle.

En plus des préparatifs techniques pour l'opérabilité du Système de SCP-OCI, les Institutions pertinentes de l'OCI ont organisé de nombreuses activités afin de sensibiliser encore plus sur les avantages potentiels du SCP-OCI. Dans ce contexte, le CIDC a organisé un atelier de travail sur le SCP-OCI, en collaboration avec le Bureau de Coordination du COMCEC, les 13-14 septembre 2017 à Jakarta/Indonésie.

7. Mécanisme de Financement de Projets du COMCEC

A travers le Mécanisme de Financement de Projet, le BCC fournit des subventions aux projets choisis qui ont été proposés par les Institutions compétentes et les États Membres de l'OCI et qui sont déjà enregistrés au Groupe de Travail sur le Commerce.

En 2016, le Ministère du Commerce, d'Industrie et de Coopératives de l'Ouganda a mis en œuvre le projet intitulé «Améliorer la livraison des services de facilitation du commerce.» Les responsables du projet ont dans un premier temps mené une visite-étude en Égypte et en Turquie. Les experts du projet se sont réunis avec les organisations compétentes afin de discuter de l'état actuel des sujets liés à la facilitation du commerce dans les pays partenaires. Les visites ont également aidé à identifier des solutions pour l'établissement des Conseils Nationaux pour la Facilitation du Commerce (CNFC) dans les pays partenaires. Un atelier de travail de deux jours était organisé afin de discuter des questions liées à la facilitation du commerce et de trouver des possibilités d'établir des CNFC en Ouganda, en Turquie et en Égypte. Un rapport analytique sur le sujet a été émis à la fin du projet.

Trois projets dans le domaine de la coopération commerciale sont mis en œuvre en 2017. Le premier projet intitulé «Faciliter les relations commerciales entre la Palestine et les Pays Islamiques» et mis en œuvre par le Ministère de l'Économie Nationale de Palestine. Le projet est principalement constitué de deux ateliers de travail organisés en Algérie et en Arabie Saoudite, et qui visent à changer l'image des exportations palestiniennes et de l'environnement des opérations commerciales, ainsi que des relations commerciales actuelles entre les pays respectifs.

Le responsable du deuxième projet est le Ministère du Commerce et de l'Industrie du Suriname. Ce projet vise principalement à renforcer les services de soutien des PME au Suriname pour augmenter la participation aux chaînes de valeur mondiales. Le projet comporte trois activités principales : (i) la préparation d'une étude comparative entre le Suriname, la Guyane et la Turquie sur la situation actuelle des PME sur «doing business»; (ii) former les PME à l'accès aux marchés et (iii) créer une unité de soutien des PME au ministère pour assister les PME à travers une application web intitulée centre virtuel arrêt unique».

Le dernier projet est mis en œuvre par le CIDC. Son objectif est la simplification et la facilitation des procédures commerciales dans les Pays Membres de l'OCI, en établissant un Observatoire de l'OCI sur les barrières non-commerciales, afin de recevoir les plaintes des États Membres exportateurs de l'OCI et de considérer les moyens d'améliorer le flux du commerce entre les Pays Membres. Le projet est supposé créer un module web indépendant pour les pays membres pour rapporter au NTB, basé sur les rétroactions collectées au cours d'un séminaire organisé dans le cadre de ce projet.

Par ailleurs, le BCC a lancé son cinquième Appel de Projets en septembre 2017. Par conséquent, pour la période de mise en œuvre de 2018 7 propositions de projets ont été présélectionnées dans le domaine de la coopération commerciale.

ANNEXE 1
ÉTATS MEMBRES AYANT SIGNÉ/ RATIFIÉ LES ACCORDS SPC-OCI (Jusqu'à novembre 2017)

Non.	États Membres	Accord-Cadre		PRETAS		Règles d'Origine SPC-OCI		Soumission des Listes de Concession
		Signé	Ratifié	Signé	Ratifié	Signé	Ratifié	
1	Bahreïn	√	√	√	√	√	√	√
2	Bangladesh	√	√	√	√	√	√	√
3	Bénin	√	---	√	---	√	---	
4	Burkina Faso	√	---	√	---	√	---	
5	Cameroun	√	√	√	---	√	---	
6	Tchad	√	---	---	---	---	---	
7	Comores	√	---	√	---	√	---	
8	Côte d'Ivoire	√	---	√	---	√	---	
9	Djibouti	√	√	√	---	√	---	
10	Égypte	√	√	√	---	---	---	
11	Gabon	√	√	---	---	---	---	
12	Gambie	√	√	√	√	√	√	
13	Guinée	√	√	√	---	√	---	
14	Guinée-Bissau	√	---	√	---	√	---	
15	Indonésie	√	√	√	---	√	---	
16	Iran	√	√	√	√	√	√	√
17	Irak	√	√	---	---	---	---	
18	Jordanie	√	√	√	√	√	√	√
19	Koweït	√	√	√	√	√	√	√
20	Liban	√	√	---	---	---	---	
21	Libye	√	√	---	---	---	---	
22	Malaisie	√	√	√	√	√	√	√
23	Maldives	√	√	---	---	---	---	
24	Mauritanie	√	---	√	---	√	---	
25	Maroc	√	√	√	√	√	√	√
26	Niger	---	---	√	---	√	---	
27	Nigeria	√	---	√	---	√	---	
28	Oman	√	√	√	√	√	√	√
29	Pakistan	√	√	√	√	√	√	√
30	Palestine	√	√	√	√	√	√	
31	Qatar	√	√	√	√	√	√	√
32	Arabie Saoudite	√	√	√	√	√	√	√
33	Sénégal	√	√	---	---	---	---	
34	Sierra Leone	√	---	√	---	√	---	
35	Somalie	√	√	√	√	√	√	
36	Soudan	√	---	√	---	√	---	
37	Syrie	√	√	√	√	√	√	√*
38	Tunisie	√	√	√	---	√	---	
39	Turquie	√	√	√	√	√	√	√
40	EAU	√	√	√	√	√	√	√
41	Ouganda	√	√	---	---	---	---	
		40	30	33	17	32	17	14

*L'adhésion de la République Arabe Syrienne a été suspendue lors du 4^{ème} Sommet Extraordinaire de l'OCI.